



ARRÊTÉ

modifiant la composition du
conseil d'administration de la Maison de Vessy
(DSES - Z 208)

11 septembre 2019

LE CONSEIL D'ÉTAT

Vu la loi sur l'organisation des institutions de droit public, du 22 septembre 2017 (A 2 24 ; LOIDP);

vu le règlement sur l'organisation des institutions de droit public, du 16 mai 2018 (A 2 24.01 ; ROIDP);

vu l'article 4 de la loi concernant la Maison de Vessy, du 11 mai 2001 (PA 715.00);

vu son arrêté relatif à la nomination des membres du conseil d'administration de la Maison de Vessy du 28 novembre 2018;

vu le courrier de l'Hospice général du 7 juin 2019, désignant son représentant au conseil d'administration de la Maison de Vessy;

vu l'arrêt de la chambre administrative de la Cour de justice du 11 juin 2019, rejetant le recours du 12 octobre 2018 contre l'arrêté du département de la sécurité, de l'emploi et de la santé du 5 octobre 2018 constatant et validant le résultat de l'élection de deux membres, représentants du personnel, au conseil d'administration de la Maison de Vessy;

vu l'absence de recours dans le délai imparti,

ARRÊTE :

1. Pour la période échéant au 30.11.2023, la composition du conseil d'administration de la Maison de Vessy est modifiée comme suit :

Désigné par l'Hospice général

M. PERROT Yves

01.01.1965

CAD

Route de la Chapelle 22
1212 Grand-Lancy

Désignés par le personnel de la Maison de Vessy

M. DAVIAUD Thierry 23.01.1966 Chemin du Bief 471
F-74270 Minzier

Mme GIACOMINI Lilly 05.09.1959 Grand Montfleury 50
1290 Versoix

2. Le conseil est présidé par M. LAUBSCHER André.
3. Les membres du conseil d'administration de la Maison de Vessy sont soumis au secret de fonction conformément à l'article 11 de la loi sur l'organisation des institutions de droit public, du 22 septembre 2017, dont la violation est sanctionnée par l'article 320 du code pénal suisse.
4. Conformément à l'article 22, alinéa 1 LOIDP, la rémunération est fixée dans le ROIDP, du 16 mai 2018.
5. Adresse du conseil d'administration :
Direction de la Maison de Vessy
Chemin des Beaux-Champs 7
1234 Vessy
Tél. : 022 899.21.11
Fax : 022 899.21.29

Communiqué à :

DSES	1 ex.
CHA/Législation	1 ex.
Sautier	1 ex.
Intéressés	1 ex.
FAO	1 ex.



Certifié conforme,

La chancelière d'Etat :